



## **Le Bureau de l'auditeur de la province à l'hôtel du Parlement**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs départements publics (l'équivalent des ministères aujourd'hui) louent leurs bureaux dans le Vieux-Québec. C'est le cas du Département du Trésor et du Bureau de l'auditeur de la province.

Lorsqu'il conçoit les plans de l'hôtel du Parlement, en 1875, l'architecte Eugène-Étienne Taché souhaite y réunir tous les départements publics. Il prévoit donc trois ailes (sud, ouest et nord) à cette fin. Le Département du Trésor et le Bureau de l'auditeur emménageront dans l'une de ces ailes vers 1880. Sur cette photo, on peut voir le parlement de Québec autour de 1879.

Photographe : Louis-Prudent Vallée. Assemblée nationale du Québec, q1a\_C8-S1-D21\_web.jpg.